

Coquilles Côtes d'Armor

Informations ouverture




Ouverture du gisement de Perros-Guirec, et des secteurs 1 - 2 - 3 du gisement de la Baie de St-Brieuc le lundi 7 octobre 2019

Ouverture les lundis et mercredis - 5 heures de pêche/jour – pas de rattrapage


⇒ **Perros-Guirec (ouverture sous réserve de prospection favorable)** :

Pêche maximum autorisée **800 kg net** par navire

 Ce gisement est réservé aux titulaires **inscrits** dans nos bureaux (ou par mail cdpmem22@bretagne-peches.org) avant le 23/09/19. Les navires inscrits seront autorisés à pêcher exclusivement sur ce gisement, ceci durant toute sa période d'ouverture.


⇒ **Secteur 1 (ex-zones crépidulées)** Pêche à la « drague » et pêche en « plongée » :

Pêche maximum autorisée **700 Kg net** par navire de Coquilles Saint-Jacques **propre à la vente (décrépides)**

 Ce secteur est réservé aux **titulaires de la seule licence de pêche des coquilles St Jacques Côtes d'Armor et inscrits** dans nos bureaux (ou par mail cdpmem22@bretagne-peches.org) avant le 23/09/19. Les navires inscrits seront autorisés à pêcher exclusivement sur ce secteur, ceci durant toute sa période d'ouverture.

⇒ **Secteur 2 et 3 (ex-zones Large et Nerput)** :

Pêche maximum autorisée **900 Kg net** pour 2 hommes embarqués / **1,100 tonne nette** pour 3 hommes et plus. Les navires seront autorisés à pêcher exclusivement sur ces secteurs, ceci durant toute sa période d'ouverture.

 La liste du nombre d'hommes embarqués au **20/03/19** fournie par la DML22 à l'exception des nouvelles licences (*nouveau couple navire/propriétaire*), vous sera transmise prochainement.

Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte au-delà du 23/09/19.

Antenne locale Erquy

Le Port
22430 ERQUY
☎: 02.96.72.14.48

Siège social

Espace Azur – Rue des Grands Clos
22590 PORDIC
☎: 02.96.70.92.59
cdpmem22@bretagne-peches.org

Antenne locale Paimpol

Terre-Plein de Kerpallud
22500 PAIMPOL
☎: 02.96.20.94.18